

TÉLÉGRAPHE OFFICIEL.

Trieste, samedi 2 février 1811.

ANGLETERRE.

Londres, 21 janvier. On trouve dans les lettres suivantes la situation des affaires dans le Nord:

Koenigsberg, 19 décembre. Nous avons à vous annoncer que plus de 500 bâtimens ont été saisis dans divers ports de la Baltique; leurs cargaisons seront vendues, au plus offrant, pour le compte de la France, qui devra également percevoir le droit de 40 pour cent sur ces denrées.

Le bruit d'une guerre entre la Russie et la France, qui couroit il y a quelque tems, prend aujourd'hui plus de consistance.

Des lettres de Pétersbourg, en date du 1er. décembre, s'expriment comme il suit:

“ Le bruit se répand qu'il s'est élevé une dispute très-vive entre Alexandre et Caulaincourt, à la suite de laquelle celui-ci a demandé ses passeports, qui lui ont été refusés (1).

“ L'on annonce aussi que la paix a été conclue entre la Turquie et les Russes, et qu'une grande partie de l'armée russe a dirigé sa marche sur la Vieille-Gallicie et la Pologne russe. Les conditions de la paix sont très-avantageuses aux Ottomans. Il règne en Pologne une grande activité: le comte Poniatovski y organise une armée de 50 mille hommes, et court tout le duché pour faire des recrues. Notre roi se tient en repos, mais il est facile de s'apercevoir que notre ministre Hardenberg n'est point porté pour la situation des choses.”

P. S. Depuis que nous avons écrit tout ce que ci-dessus, nous apprenons que l'on empêche bien des personnes de voyager d'un point du royaume à l'autre si elles ne sont munies de passeports de Napoléon. Cette nouvelle regarde spécialement les négocians et les étrangers (2).

Du 13 janvier. Nous avons reçu hier des lettres de Cadix et de Gibraltar, qui vont toutes jusqu'au 16 du mois dernier. Le *Bulwarck* est arrivé le 19 de l'Amé-

rique méridionale; mais au lieu d'apporter sept millions de piastres, ce bâtiment n'en a apporté que cinq, dont 1,500,000 pour le gouvernement, et 3,500,000 pour des particuliers; il avoit en outre à bord une grande quantité d'articles précieux. Tous les individus mâles, depuis 14 jusqu'à 44 ans, sont mis en réquisition pour faire le service militaire à Cadix. Par un article de la *Tertulia Patriótica*, du 21 du mois dernier, traduit dans une de nos colonnes, on verra que les anciens membres du conseil de régence ont reçu ordre de la part de leurs successeurs, de quitter non seulement Cadix, mais même l'île de Léon. On leur a désigné les provinces dans lesquelles ils doivent fixer à l'avenir leur habitation respective.

Nous voyons par nos lettres particulières, plus récentes de quatre jours, qu'ils ont déjà quitté la forteresse et ses environs. Il est bon de remarquer que l'expulsion de ces personnes qui composoient le gouvernement exécutif, mesure adoptée sans enquête et sans procès préalables, a excité un sentiment général d'indignation. Des réclamations très-fortes ont eu lieu à cet égard.

— Le vaisseau de ligne espagnol *l'El Vinceder* a fait naufrage dans la baie de Boza en Sardaigne.

— On a reçu ce matin au café de Lloyd la nouvelle suivante:

„ Le 19 dernier, deux frégates françaises sont sorties de Brest et sont en mer. On ignore leur destination; mais elles vont probablement aux Grandes-Indes.”

— Il est arrivé hier à l'hôtel du comte de Liverpool des dépêches de lord Wellington, apportées par le sloop de guerre le *Cormoran*, de 16 canons, sorti du Tage le 31 décembre. Les dépêches sont datées de Cartaxo, du 30, et les journaux et les lettres vont jusqu'au 31.

Il paroît par les dépêches et les autres nouvelles, que depuis les dernières relations, il n'y a eu entre les armées que quelques affaires d'avant-postes. Les deux armées conservent leurs mêmes positions, et il est probable que d'ici à quelques semaines le tems s'opposera à toute affaire décisive. En attendant, Masséna a jeté trois ponts sur le Zézère, et a reçu un renfort d'environ 15 mille hommes, et il en attend d'autres tous les jours. Lord Wellington a reçu aussi des renforts.

Du 15. Nous avons reçu hier matin les lettres venues par la malle de Lisbonne; elles contiennent des nouvelles fort importantes. L'armée étoit en mouvement depuis trois jours, et les circonstances indiquent qu'il y aura sous peu une action terrible. Douze cents soldats de marine ont été chargés du service des batteries destinées à la défense de la capitale, et 3000 matelots se sont volontairement offerts pour être employés sur la rive méridionale du Tage.

(1) Le cabinet de Londres sait bien à quoi s'en tenir sur la situation politique du continent; mais il débite ces nouvelles pour distraire le peuple anglais de la situation fâcheuse où il se trouve.

(2) Nous copions cet article, parce que c'est actuellement le fonds de toutes les nouvelles de Londres. On y fabrique des lettres de Paris, de Pétersbourg, de Dantzick, de Koenigsberg, toutes ayant le même but; la guerre est imminente sur le continent, et nos communications vont se rouvrir par le résultat de la guerre. L'écho de ces nouvelles retourne à Londres du continent, et fait une agréable sensation en Angleterre. Nous ne dirons qu'un mot: les relations entre la France et les puissances du continent n'ont jamais été plus intimes. (Moniteur)

Du 16 Il se passe à peine un jour, sans qu'on n'apprenne au café Lloyd que les corsaires ennemis ont pris des navires, et principalement dans la Manche. On lisait hier, sur le registre des prises, des détails sur sept bâtimens que ces corsaires ont pris; mais nos croiseurs en ont heureusement repris cinq.

On regarde maintenant les dangers de la navigation dans la Manche comme tellement grands, que c'est avec la plus grande peine qu'on peut faire assurer, vu que les négocians ou armateurs ne sont pas en état de payer pour l'assurance des sommes suffisantes pour dédommager les assureurs.

Les dernières nouvelles particulières que nous avons reçues de l'armée du Portugal, s'accordent à représenter la situation des troupes françaises à Santarem, et dans les environs, sous un point de vue infiniment plus favorable qu'à l'époque de leur retraite sur cette place. La cessation momentanée des hostilités leur a aussi permis de se livrer à différens amusemens, parmi lesquels on peut compter l'établissement d'un Opéra dans la ville de Santaerm.

Le comte de Liverpool a reçu hier une dépêche de lord Wellington, dont voici la copie :

Cartaxo, le 22 décembre.

„ Milord, l'ennemi occupe toujours sa position de Santarem, et il n'a fait aucun mouvement important depuis ma lettre à V. S. du 15 dernier. „

Il continue à réunir des bateaux sur le Zézere; et il a maintenant sur cette rivière trois ponts.

„ Suivant les derniers rapports du général Silveira, l'ennemi s'est montré sur la Coa, mais ce général ne le croit pas assez en force pour passer cette rivière.

„ Les avis qu'on m'avait données relativement à la marche du 9.^e corps sur Madrid, ne se sont pas confirmés.

Les dernières nouvelles que j'ai de Cadix sont du 8 du courant.

Le comte de Liverpool a reçu une seconde dépêche de lord Wellington dont ce qui suit est extrait :

Cartaxo, le 29 décembre.

„ Depuis que j'ai écrit à V. S. le 22 dernier, j'ai été informé que les troupes ennemies qui ont quitté le Beira-Inferieur à la fin du mois passé, ont traversé la Coa à Almeida le 15 et le 16 de ce mois, et se sont avancées dans le Beira-supérieur par les routes de Pinhel et Trancoso, et d'Alverca et Celorico.

Je n'ai pu apprendre la force précise des troupes qui ont pénétré par cette partie de la frontière; mais elle paraît être de 16 ou 17 mille hommes; et je suppose que ces troupes sont composées, non seulement du corps de Gardanne, mais encore d'une partie du 9.^e corps.

D'après les nouvelles les plus récentes que j'ai reçues, l'avant-garde de l'ennemi était le 23 à Macirva, dans la vallée de Mondego, en sorte que sa marche n'a point été rapide; mais cependant si elle a continué, ce corps doit être maintenant en communication avec l'armée de Massena par la route de Thomar.

Le général Silveira s'est retiré avec ses troupes à Memento de Beira.

Il n'y a point eu de changement dans la position de l'ennemi en face de mon armée; seulement l'armée fran-

çaise a détaché 3 ou 4000 hommes, tant cavalerie qu'infanterie, de l'autre côté du Zézere, sur Castel-Branco.

— On a reçu ce matin la lettre suivante d'Oporto:
Oporto, le 30 décembre.

„ La seule nouvelle qu'il y ait ici, c'est que le 26 dernier, un corps français de 6000 hommes d'infanterie, avec 100 chevaux et deux pièces de canon, a opéré sa jonction avec un autre corps français auprès d'Espenhal „

— On assure que le Mexique vient de se déclarer indépendant.

— Le parlement a été ouvert hier par une commission. Aussitôt après, le chancelier de l'échiquier a présenté aux communes le bill pour la Régence, rédigé conformément aux résolutions adoptées; il a été lu une première fois, et sera lu aujourd'hui pour la seconde.

Bulletin de la santé du roi.

Windsor, 15 janvier. S. M. a eu une bonne nuit, et se trouve aussi bien que hier.

Le 16. L'état de S. M. est à peu de chose près le même qu'il est depuis deux jours.

Du 19 janvier. On a reçu la lettre suivante par un bâtiment arrivé de la côte de France :

Paris, le 9 janvier. „ Le courrier arrivé le 4 de ce mois de Pétersbourg, a apporté des dépêches du ministre Caulaincourt, par lesquelles celui-ci annonce que plus de 250 bâtimens ont été saisis et confisqués dans les ports de Russie. „
(*Moniteur.*)

TURQUIE.

Constantinople, 20 novembre. Lorsque nous lisons dans les gazettes que le commerce anglais souffre de grandes pertes dans le Nord, nous remarquons qu'il n'est pas beaucoup plus florissant ici. Les magasins de Malte, ceux de Smyrne, de Salonique et de cette capitale, sont encombrés de marchandises anglaises qui ne se vendent pas, ou se vendent mal.

Il y a déjà eu plusieurs banqueroutes, et on s'attend chaque jour à en voir de nouvelles. Cette détresse du commerce de l'Angleterre dans nos parages seroit bien plus grande, si les mesures de prohibition du continent étoient scrupuleusement observées.

Le gouvernement vient de défendre l'exportation des fers, cables et toiles dans la Méditerranée. Cette mesure est très désagréable aux anglais qui envoieient avidement toutes les parties de ces objets qui nous viennent des ports russes.
(*Journ. de l'Emp.*)

AUTRICHE.

Vienne, 16 janvier. La Régence de la basse Autriche a publié le 9 du courant une patente portant que les lots de la Loterie créée pour acquitter l'emprunt de Billets de Banque, fait par la Régence en 1797, seront payés au porteur des obligations relatives auxdits lots, sans égard pour les individus, en faveur desquels les obligations auront été originairement expédiées. La même règle sera observée à l'égard des coupons portant intérêts échus. Pour toucher la somme capitale portée dans l'obligation, et les intérêts relatifs, à raison, de 4 pour cent, il faudra présenter l'obligation et les coupons; si l'on ne présente que l'obligation, la seule somme capitale sera payée, et si l'on n'a que les coupons à présenter, les seuls intérêts seront acquittés.
(*Gazette de Vienne.*)

Rome 12 janvier. Mercredi dernier, Monsieur le baron Janet, intendant du trésor public, a opéré la cession définitive des biens destinés à l'extinction de la dette publique des ci-devant Etats romains.

Hambourg, 14. janvier. Un de nos compatriotes arrivant d'un voyage qu'il vient de faire en Suède, rapporte que, malgré la déclaration de guerre, les communications entre l'Angleterre et la Suède sont toujours les mêmes; que les paquebots arrivent régulièrement à Gothembourg, et que le 18, jour de son départ, on y avoit reçu des lettres et les gazettes de Londres jusqu'au 12.

Les relations entre les deux pays ne se bornent point à la correspondance: Gothembourg est l'entrepôt d'un commerce très-actif qui n'a point cessé d'avoir lieu, sous la direction de l'ancien consul d'Angleterre, M. Smith, et par l'entremise d'un nommé Paterson, anglais, demeurant à Varjo, île située dans la baie à deux milles de Gothembourg.

Tous les jours des bateaux suédois se rendent dans cette île pour y porter aux Anglais divers articles, comme brai, goudron, viande fraîche, eaux-de-vie, provisions de toute espèce. Ils en rapportent des denrées coloniales et des marchandises anglaises, qui, déposées à Gothembourg, sont bientôt après introduites dans l'intérieur du pays.

Le voyageur dont nous parlons a eu connaissance de plusieurs expéditions de denrées coloniales pour Helsingborg et Malmö.

Le 15 décembre, il a vu partir de Gothembourg un convoi de soixante charriots chargés d'indigo. Le 19 suivant, cinq cents charrettes chargées de café et de sucre se sont mises en route pour Norkoepping. Enfin, le jour même de son départ, un second convoi de denrées coloniales et de marchandises anglaises a été expédié pour l'intérieur.

Les croisières anglaises laissent passer librement tous les navires destinés pour la Suède. Elles favorisent le cabotage et ne mettent aucun obstacle à la pêche. D'un autre côté, les Anglais affluent à Gothembourg; leurs inquiétudes se sont évanouies; ils ont repris leurs affaires habituelles et jusqu'à leur ton d'arrogance et d'ironie, et l'on seroit tenté de croire que jamais une meilleure intelligence n'a régné entre les deux gouvernemens.

Paris, 20 janv. L'ancienne académie della Crusca, à Florence, est rétablie par décret du 19 janvier. Elle sera composée de douze membres nommés par l'Empereur, la première fois, sur la présentation du ministre de l'intérieur, et de vingt associés correspondans. Elle est particulièrement chargée de la révision du Dictionnaire de la Langue italienne, de la conservation de la pureté de la langue, de l'examen des ouvrages présentés au concours pour les prix fondés par les décrets des 9 avril 1809 et 12 janvier 1810. L'académie della Crusca entretiendra avec la classe de la langue et de la littérature française une correspondance sur leurs travaux respectifs.

L'installation des cours prévôtales sera faite par un membre de la cour de cassation, lequel sera nommé par l'Empereur. Celle des tribunaux ordinaires des douanes sera faite par les membres des cours prévôtales, lesquels seront également nommés par S. M.

S. Exc. le maréchal Oudinot, duc de Reggio, est arrivé à Bar-sur-Ornain, sa ville natale, le 14 de ce mois.

Un décret du 19 janvier contient les dispositions suivantes:

Les enfans dont l'éducation est confiée à la charité publique sont: 1. Les enfans trouvés; 2. les enfans abandonnés; 3. les orphelins pauvres.

Les enfans trouvés sont ceux qui, nés de pères et mères inconnus, ont été trouvés dans un lieu quelconque, ou portés dans les hospices destinés à les recevoir. Dans chaque hospice destiné à recevoir des enfans trouvés, il y aura un tour où ils devront être déposés. Il y aura au plus, dans

chaque arrondissement, un hospice où les enfans trouvés pourront être reçus. Des registres constateront, jour par jour, leur arrivée, leur sexe, leur âge apparent, et décriront les marques naturelles et les langes qui peuvent servir à les faire reconnoître.

Les enfans abandonnés sont ceux qui, nés de pères ou de mères connus, et d'abord élevés par eux ou par d'autres personnes à leur décharge, en sont délaissés sans qu'on sache ce que les pères et mères sont devenus, ou sans qu'on puisse recourir à eux.

Les orphelins sont ceux qui, n'ayant ni père ni mère, n'ont aucun moyen d'existence.

Les enfans trouvés nouveaux nés et orphelins pauvres seront mis en nourrice aussitôt que faire se pourra. Jusque-là, ils seront nourris au biberon, ou même au moyen de nourrices résidant dans l'établissement. S'ils sont sevrés ou susceptibles de l'être, ils seront également mis en nourrice ou sevrage. Ces enfans recevront une layette; ils resteront en nourrice ou en sevrage jusqu'à l'âge de six ans. A six ans, tous les enfans seront, autant que faire se pourra, mis en pension chez des cultivateurs ou des artisans. Le prix de la pension décroitra chaque année, jusqu'à l'âge de onze ans, époque à laquelle les enfans mâles en état de servir seront mis à la disposition du ministre de la marine. Les enfans qui ne pourront pas être mis en pension, les estropiés, les infirmes, seront admis dans l'hospice; ils seront occupés, dans des ateliers, à des travaux qui ne soient pas au-dessus de leur âge.

Les hospices désignés pour recevoir les enfans trouvés sont chargés de la fourniture des layettes, et de toutes les dépenses intérieures relatives à la nourriture et à l'éducation des enfans. S. M. accorde une somme annuelle de quatre millions pour contribuer au paiement des mois de nourrice et des pensions des enfans abandonnés. S'il arrivoit, après la répartition de cette somme, qu'il y eût insuffisance, il y sera pourvu par les hospices, au moyen de leurs revenus, ou d'allocation sur les fonds des communes.

Les enfans trouvés et les enfans abandonnés sont sous la tutelle des commissions administratives des hospices, conformément aux réglemens existans. Un membre de cette commission est spécialement chargé de cette tutelle. Lesdits enfans, élevés à la charge de l'Etat, sont entièrement à sa disposition; et quand le ministre de la marine en dispose, la tutelle des commissions administratives cesse. Les enfans ayant accompli l'âge de douze ans, desquels l'Etat n'aura pas autrement disposé, seront, autant que faire se pourra, mis en apprentissage: les garçons chez des laboureurs ou des artisans, les filles chez des ménagères, des couturières ou des ouvrières, ou dans des fabriques et manufactures. Les contrats d'apprentissage ne stipuleront aucune somme en faveur ni du maître, ni de l'apprenti; mais ils garantiront au maître les services gratuits de l'apprenti jusqu'à un âge qui ne pourra excéder vingt-cinq ans, et à l'apprenti la nourriture, l'entretien et le logement. L'appel à l'armée, comme conscrit, fera cesser les obligations de l'apprenti. Ceux des enfans qui ne pourroient être mis en apprentissage, les estropiés, les infirmes qu'on ne trouveroit point à placer hors de l'hospice, y resteront à la charge de chaque hospice. Des ateliers seront établis, pour les occuper.

Il n'est rien changé aux règles relatives à la reconnaissance et à la réclamation des enfans trouvés et des enfans abandonnés; mais, avant d'exercer aucun droit, les parens devront, s'ils en ont les moyens, rembourser toutes les dépenses faites par l'administration publique ou par les hospices; et, dans aucun cas, un enfant dont l'Etat auroit disposé ne pourra être soustrait aux obligations qui lui ont été imposées.

Le ministre de l'intérieur proposera, avant le 1^{er} janvier 1812, des réglemens d'administration publique qui seront discutés en conseil d'Etat. Ces réglemens détermineront pour chaque département, le nombre des hospices où seront

reçus les enfans trouvés, et tout ce qui est relatif à leur administration quant à ce, notamment un mode de revue des enfans existans, et de paiement des mois de nourrice ou pensions.

Les individus qui seroient convaincus d'avoir exposé des enfans, ceux qui feroient habitude de les transporter dans les hospices, seront punis conformément aux lois.

Du 22 M. Chalgrin, célèbre architecte, membre de l'Institut de France et du conseil des bâtimens civils, vient de mourir à Paris, à l'âge de 70 ans.

— Un décret relatif à l'institution du fonds des veuves en Hollande, et à celle de marine d'Amsterdam ainsi qu'à l'école d'Encknysen, rendu le 17 janvier, supprime la commission administrative des fonds patriotiques dite *des fonds des veuves et de l'école de marine*, en Hollande.

Les gratifications annuelles, qui étoient acquittées sur le *fonds des veuves*, seront converties en pensions, et acquittées dorénavant par la caisse des invalides de la marine impériale.

En remplacement de l'école de marine et de l'école d'Encknysen, il sera établi une école de marine à l'instar de celles instituées par le décret du 27 décembre.

Le ministre de la marine proposera à l'administration gratuite à cette école des enfans des marins hollandais morts dans le combat de Dogger-Bank et autres postérieures.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

§. 1^{er}.

ARRONDISSEMENT DE L'ARMÉE DU MIDI.

Siège de Cadix. Le 11 Décembre tous les bâtimens de la flottille, après avoir franchi 500 toises de terre, traînés sur des rouleaux, se sont trouvés réunis dans le canal du Trucadero, où ils ne sont qu'à 500 ou 600 toises de l'Isthme qui joint Cadix au continent. Au même moment le feu a commencé. Les boulets rouges et les bombes ont été lancés sur la ville. On est parvenu à lancer des bombes de 12 p. à la distance de 2050 toises, et des obus de 8 p. à 2150 toises. Beaucoup de rumeur se manifeste dans la ville de Cadix; l'agitation y est très-grande; les portes sont fermées, et ce n'est plus qu'avec de grandes précautions qu'on communique avec les faubourgs. La cherté est extrême à Cadix; et la fièvre jaune y fait de grands ravages.

Heureusement les armées françaises d'Andalousie, de Grenade et de Murcie sont dans le meilleur état de santé. Les malades, que les grandes chaleurs avoient mis à l'hôpital, sont rétablis; la plus grande tranquillité règne dans l'arrondissement de l'armée du Midi; on y voyage sans aucune espèce d'escorte, comme en France.

L'armée est dans la plus grande abondance de tout.

Armée de Grenade. — Le général S bastiani a fait ouvrir la tranchée devant le fort de Marbella. Depuis le succès qu'il a obtenu sur Blacke, tous les rassemblemens de Murcie sont dispersés.

§. II.

ARRONDISSEMENT DE L'ARMÉE DU CENTRE.

Castille. — L'ordre et la tranquillité regnent de plus en plus dans les provinces de Madrid, Tolède, Avila, Segovie, etc. Les colonnes mobiles rendent les plus grands services et poursuivent sans relâche les guerillas et les bandes de brigands dont chaque jour voit diminuer le nombre.

Le général Lorge maintient l'ordre sur le revers nord de la Sierra-Morena.

§. III.

ARRONDISSEMENT DE L'ARMÉE DU NORD DE L'ESPAGNE.

Le duc d'Istrie est arrivé pour prendre le commandement de l'armée du nord de l'Espagne. Ce maréchal est fort aimé dans toutes ces provinces où il a commandé en 1808.

Asturies. — Le général Bonnet occupe les Asturies avec son corps.

Dans le gouvernement de Valladolid, dans celui de Burgos, et celui de la Biscaye, il n'y a aucun rassemble-

ment considérable. Quelques bandes se cachent encore dans les rochers pour arrêter les hommes isolés. Elles sont fréquemment dissipées par nos patrouilles, et le nombre en diminue sensiblement.

§. IV.

ARMÉE DE CATALOGNE.

Le duc de Tarente, qui de Barcelonne marchait sur Tarragone, a intercepté un convoi très considérable dirigé par les insurgés sur cette dernière ville.

Le 14 décembre, il a fait sa jonction avec l'armée d'Arragon, du côté de Mora, sur l'Ebre.

§. V.

ARMÉE D'ARRAGON.

Le général Suchet, commandant l'armée d'Arragon, n'avait pas pu, depuis le mois de septembre, ouvrir le siège de Tortose, et en avait été constamment empêché par les basses eaux de l'Ebre, qui ne lui ont pas permis de faire arriver son artillerie de siège. Le duc de Tarente s'étant porté à Mora pour favoriser le siège, le 13 décembre le général Suchet a investi la place.

Le 1^{er} janvier, après treize jours de tranchée ouverte, Tortose et ses forts se sont rendus à discrétion. La garnison, composée de plus de 9500 hommes, y compris 400 officiers, 13 drapeaux, 192 bouches à feu, 2 millions de cartouches, 10 mille fusils, 100 milliers de poudres, 500 milliers de plomb, et une grande quantité de vivres, sont tombés en notre pouvoir.

La prise importante de Tortose nous rend maîtres absolus de tout le cours de l'Ebre, et coupe entièrement Valence de la Catalogne. Le duc de Tarente s'est porté sur le champ sur Tarragone, seule place qui reste aux insurgés dans toute cette partie de l'Espagne.

Le général Suchet mande que les habitans de l'Arragon sont dans le meilleur esprit; que cette province est une des plus tranquilles de l'Espagne, après avoir été une des plus agitées; que la fureur révolutionnaire a entièrement cessé et a fait place, comme c'est l'ordinaire, aux sentimens les plus opposés.

L'influence anglaise est détruite, et tous les symptômes indiquent que la fièvre est passée. Les habitans demandent à grands cris d'être réunis à l'Empire.

Du 23 S. M. L'EMPEREUR et ROI a chassé à tire-hier dans la plaine de Freminville, forêt de Saint-Germain. Le prince de Schwarzenberg et le comte de Narbonne ont eu l'honneur de tirer avec S. M.

S. M. l'Impératrice a suivi la chasse. La princesse de Neuchâtel, les comtesses de Montaigu et de Beaumont ont eu l'honneur d'accompagner S. M.

PROVINCES ILLYRIENNES.

Laybach, 31 janvier. Nous avons vu passer ici depuis quelque temps plusieurs courriers Turcs, qui au lieu de traverser la Hongrie et l'Autriche, ont pris la nouvelle route ouverte au commerce par la Bosnie et la Croatie Illyrienne. Dimanche dernier il en est encore arrivé un, qui s'est aussitôt remis en route pour Paris.

— On écrit de Berne que la secousse de tremblement de terre du 24 Décembre a été ressentie, mais légèrement, dans différentes parties de la Suisse.

— Mr. Nicolai, le Nestor de la littérature allemande, vient de mourir à Berlin, à l'âge de 78 ans.

Trieste, 1 février. Pour se conformer à la règle établie dans les Provinces Illyriennes, en ce qui concerne le départ des diligences de Trieste pour Vienne, la Direction générale des postes de Vienne a déterminé que ses diligences partiront dorénavant de Vienne pour Trieste, comme elles partent de Trieste pour Vienne, c'est à dire, tous les quinze jours. Les diligences d'Autriche arriveront à Cilly avec les voyageurs et les effets dont elles seroient chargées, le même jour que celles des Provinces illyriennes.

A V I S

Pour la première fois.

Le public est prévenu que la Commission créée par l'arrêté de son Excellence Monseigneur le Maréchal Duc de Raguse, Gouverneur général des Provinces Illyriennes en date du premier janvier 1811, a fait son installation le 29 du même mois, elle se réunira dans la maison du Consul de France, son président, et elle recevra les réclamations qui lui seront adressées.

TRIESTE, le 29 Janvier 1811.

Les membres de la commission,

Signé: Le Chevalier SEGUIER

BESSON

PASCOTINI

ANDRÉ GRIOT

TEODORO MECHSA.

Pour la troisième fois.

Le sieur Joseph Conzani a l'honneur de prévenir le public qu'il a établi N. 9 sur la place à Laybach, un restaurant où l'on trouvera à manger à toute heure et à tout prix. Il ose se flatter de contenter tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, tant par la propreté, la délicatesse des mets, que par la médiocrité du prix. On trouvera chez lui vin blanc et vin rouge suivant le goût des hôtes. Il prendra aussi des pensionnaires, pourvu qu'ils soient au nombre de huit ou dix personnes.